

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 22 avril 2022

**Extrait des délibérations
du Comité Unique de l'Établissement Public
du 22/04/2022**

**Point 2 : projet d'accord de supplément d'intéressement au titre de l'exercice clos au
31 décembre 2021 de la Caisse des dépôts et consignations**

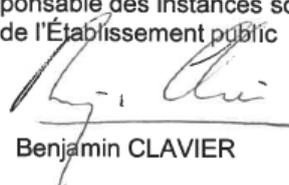
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public, représentant le directeur général, le 22 avril 2022 à 10h30.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 2 de l'ordre du jour concernant le projet d'accord de supplément d'intéressement au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021 de la Caisse des dépôts et consignations est le suivant :

Pour : 10 voix : UNSA (6) - CFDT (4)
Abstention : 5 voix : CGT (3) – SNUP (1) - CFE-CGC (1)

Le responsable des instances sociales
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER